

# COMMUNIQUÉ

En raison de l'expansion de la pandémie du Coronavirus et à la suite du Communiqué des évêques de Belgique du 12 mars 2020 (en pièce jointe), l'équipe des Permanents de l'Unité pastorale a pris, **pour les églises de Nivelles**, les dispositions suivantes :

- **TOUTES LES CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES PUBLIQUES (messes) SONT SUPPRIMÉES dans toutes les églises et chapelles du samedi 14 mars au vendredi 3 avril au moins.**

- Les **baptêmes, mariages et funérailles** continuent d'être célébrés mais en cercle restreint.

- Pour permettre la prière et la méditation personnelles :

- Là où elles le sont habituellement, les églises resteront ouvertes.
- Toutes les églises et chapelles seront ouvertes aux heures habituelles des messes dominicales (sauf le dimanche soir à Ss Jean et Nicolas), soit :

Baulers, St Remi :	le samedi de 18h00 à 19h00
	le dimanche de 10h00 à 11h00
Bornival, St François :	le samedi de 19h00 à 20h00
Collégiale Ste Gertrude :	le dimanche de 8h30 à 10h30 (*)
Monstreux, St Michel :	le dimanche de 8h45 à 9h45
Ss Jean et Nicolas :	le samedi de 17h30 à 18h30
	le dimanche de 10h00 à 11h00
Ste Thérèse :	le samedi de 18h00 à 19h00
	le dimanche de 10h30 à 11h30
Thines, Ste Marguerite :	le dimanche de 10h00 à 11h00
Chapelle de Bois-de-Nivelles :	le dimanche de 8h45 à 9h45
Chapelle N.D. des Douleurs :	le dimanche de 8h30 à 9h30

- L'adoration **silencieuse** du St Sacrement sera possible :

le lundi	de 18h00 à 19h00	à N.D. du St Sépulcre (chapelle)
le mardi	de 17h00 à 18h00	à Bornival
le mercredi	de 9h00 à 10h00	à la Collégiale (crypte)
	de 18h00 à 19h00	à Baulers (cure)
	de 20h30 à 21h30	à la Collégiale (crypte)
les 1 <sup>er</sup> et dernier mercredis du mois	de 17h00 à 18h00	à Ste Thérèse
le jeudi	de 9h00 à 10h00	à Ss Jean et Nicolas (chapelle)
le samedi	de 10h00 à 11h30	à la Collégiale (crypte)

- La **permanence d'un prêtre** à la Collégiale le samedi matin reste maintenue de 10h00 à 11h30.
- La **Nuit d'adoration**, prévue à la Collégiale les 20 et 21 mars, sera limitée à la période suivante : le **vendredi 20 mars de 19h30 à Minuit** et uniquement sous la forme d'une prière individuelle (tous les moments de prière communautaire sont annulés).
- Toutes les autres activités de Carême annoncées dans le journal *A Toute Volée n°34* sont annulées.

La radio et la télévision constituent un moyen de participer aux célébrations liturgiques et de rester en union de prière, en pensant aux victimes, aux malades et à leurs proches. (\*)

Pour ceux qui s'inquiètent de ne pouvoir communier :

Lorsqu'on a la ferme intention de participer à l'Eucharistie et de communier, mais que cela nous est impossible à cause de circonstances indépendantes de notre bonne volonté, il existe la « **communion de désir** ». Celle-ci nous fait profiter de toutes les grâces spirituelles liées au Sacrement en question.

Comme ils l'ont fait tout au long de leur histoire, les chrétiens n'ont-ils pas, tout particulièrement dans les circonstances d'aujourd'hui, à donner un témoignage de foi, d'espérance et de solidarité ?

Ne nous laissons pas envahir par le virus de la peur, gardons confiance ; et même si nous sommes « isolés », ayons à cœur de continuer à communier les uns avec les autres dans la foi et la prière (seul ou en famille), heureux de l'espérance et de l'amour qui nous animent.

Albert-Marie Demoitié, doyen et responsable de l'UP Nivelles,  
et l'équipe des Permanents,  
le 13 mars 2020

(\*) La Collégiale sera inaccessible le dimanche de 10h30 à 12h00, en raison de la messe-radio. Celle-ci sera célébrée en « privé » et diffusée sur la Première (RTBF) à 11h00.